

<https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1967>

BCP : Modalités d'évaluation

- Enseignements généraux, technologiques et SEGPA - Prévention Santé Environnement - Evaluations certificatives - BCP - Textes réglementaires -

Date de mise en ligne : dimanche 20 septembre 2020

Copyright © SBSSA LYON - Tous droits réservés

Arrêté du 17 juin 2020

Vous trouverez au journal officiel n° 165 du 5 juillet 2020, publié au BO n°30 du 23 juillet 2020, l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général.

Vous noterez bien à l'article 4 que l'ensemble des candidats, à l'exception de ceux ayant préparé le baccalauréat professionnel par la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité à pratiquer l'évaluation en contrôle en cours de formation intégral, **sont évalués sous la forme ponctuelle pour les unités générales obligatoires de :**

- Français ;

- Histoire-géographie, enseignement moral et civique ;

- Economie-gestion ;

- Economie-droit ;

- **prévention santé et environnement.**

En conclusion, les modalités d'évaluation certificative en BCP restent donc inchangées.